

CPGE

MAINTIEN DES HEURES, DES POSTES ET DES RÉMUNÉRATIONS

Après avoir profondément déstabilisé le lycée avec la réforme du baccalauréat et du lycée, pour en réduire le coût le ministre s'attaque maintenant aux classes préparatoires aux grandes écoles avec les mêmes arrière-pensées : mettre en cause un enseignement qui coûterait trop cher et serait réservé à une élite.

Officiellement, pour accorder une place plus importante à l'informatique dans les CPGE et en relation avec la spécialité NSI (numérique et sciences informatiques) de l'enseignement secondaire, les ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur ont décidé de créer une nouvelle voie, la MP2I (mathématiques, physique-chimie, informatique et ingénierie).

Le SNFOLC n'est pas défavorable à une meilleure prise en compte d'une discipline qui a toute sa légitimité scientifique, en cohérence avec les doctorats en informatique, la section 27 du Conseil National des Universités (CNU) ou la création d'un département informatique à l'ENS en 1999.

Cependant l'instauration d'une voie nouvelle de CPGE ne doit pas se faire au détriment des formations existantes. Il n'est pas acceptable que, par exemple, pour ouvrir une classe préparatoire MP2I au lycée Clémenceau à Nantes, le rectorat exige la fermeture d'une MPSI (mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur) alors que l'académie en compte seulement quatre dans l'enseignement public et qu'elles sont très demandées.

L'augmentation des effectifs d'étudiants en classes préparatoires (70 855 en 1999-2000 ; 85 070 en 2019-2020) rend inacceptable la gestion des CPGE à moyens constants. Cette politique conduit à l'affaiblissement du maillage territorial et au renoncement à certaines formations d'excellence par les élèves qui n'ont pas les moyens de se loger à plusieurs centaines de kilomètres de leur domicile. Elle a aussi pour effet de menacer les postes de professeurs de classes préparatoires.

Les enseignants et les étudiants se mobilisent contre cette politique malthusienne. Au lycée la Pérouse-Kerichen de Brest, cela a pu empêcher la fermeture d'une hypokhâgne en 2021, mesure que le recteur de Bretagne justifiait par sa volonté de récupérer des moyens pour ouvrir une classe MPI2 lycée Chateaubriand à Rennes.

De même, le réaménagement de la filière commerciale par la fusion des ECS (économique et commerciale option scientifique) et les ECE (économique et commerciale option économique) dans une voie unique la ECG (économique et commerciale voie générale) fait craindre que le ministère cherche de la sorte à réaliser de substantielles économies d'échelle qui lui permettraient, à terme, de supprimer des postes.

La fin des séries du baccalauréat ne doit pas servir non plus de prétexte à une diminution du volume des heures d'interrogation et leur remplacement par des modules de remise à niveau, en groupe et sans cadrage national.

Pour le SNFOLC ces tours de passe-passe ne sont pas à la hauteur des enjeux. Il a demandé audience à la DGESIP.

On ne peut plus réduire les dépenses sans porter atteinte à la qualité de l'enseignement.

Aucune CPGE, aucun poste, aucune heure ne doivent être supprimés.

